

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Né(e) le :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

1.1

ÉVALUATION

CLASSE : Première

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : Sciences économiques et sociales

DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme :

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 4

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : Réponses aux questions du sondage « Les français et les sondages » réalisé en avril 2017 par Opinion Way. Les données sont en %.

Question : Pour quelle raison principale avez-vous voté pour un candidat qui était le favori dans les sondages (question posée uniquement à ceux ayant voté pour un candidat car il était le favori, soit 23 % des personnes interrogées)					
Tableau 1	% du total	Moins de 35 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus
Parce qu'il défendait vos idées politiques	54	32	46	73	73
Pour voter pour celui qui avait le plus de chance de gagner	21	19	31	11	19
Vous faites confiance à l'opinion de la majorité	11	15	15	7	5
Parce que vous ne savez pas pour qui voter	11	30	5	3	1
Autres raisons	3	4	2	5	2

Question : Pour quelle raison principale avez-vous voté pour un candidat qui n'était pas le favori dans les sondages (question posée uniquement à ceux ayant voté pour un candidat car il n'était pas le favori, soit 33 % des personnes interrogées)					
Tableau 2	% du total	Moins de 35 ans	35-49 ans	50-64 ans	65 ans et plus
Parce qu'il défendait vos idées politiques	71	63	65	79	79
Pour le soutenir face aux médias	11	18	11	9	9
Pour contrer les estimations de vote	10	8	16	7	7
Parce que vous ne savez pas pour qui voter	7	9	8	-	-
Autres raisons	1	2	-	1	4

Source : d'après la 10^{ème} vague du baromètre « Les français et les sondages » : de l'influence des sondages. Sondage réalisé entre le 10 et le 12 avril 2017, par « OpinionWay pour Délits d'Opinion » auprès d'un échantillon de 1454 personnes représentatif de la population française, âgée de 18 ans et plus, interrogées par questionnaire auto-administré en ligne.

Note de lecture : d'après ce sondage, 23 % des personnes interrogées ont voté pour un candidat parce qu'il était favori dans les sondages ; parmi eux, 54 % l'ont fait principalement parce que celui-ci défendait leurs idées politiques.

Questions :

1. Présentez deux règles d'élaboration d'un sondage. (3 points)
2. Comparez les réponses des moins de 35 ans et des 65 ans dans la première ligne du tableau 1. (3 points)
3. Quelle peut être l'influence des sondages sur l'exercice de la démocratie ? (4 points)

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /

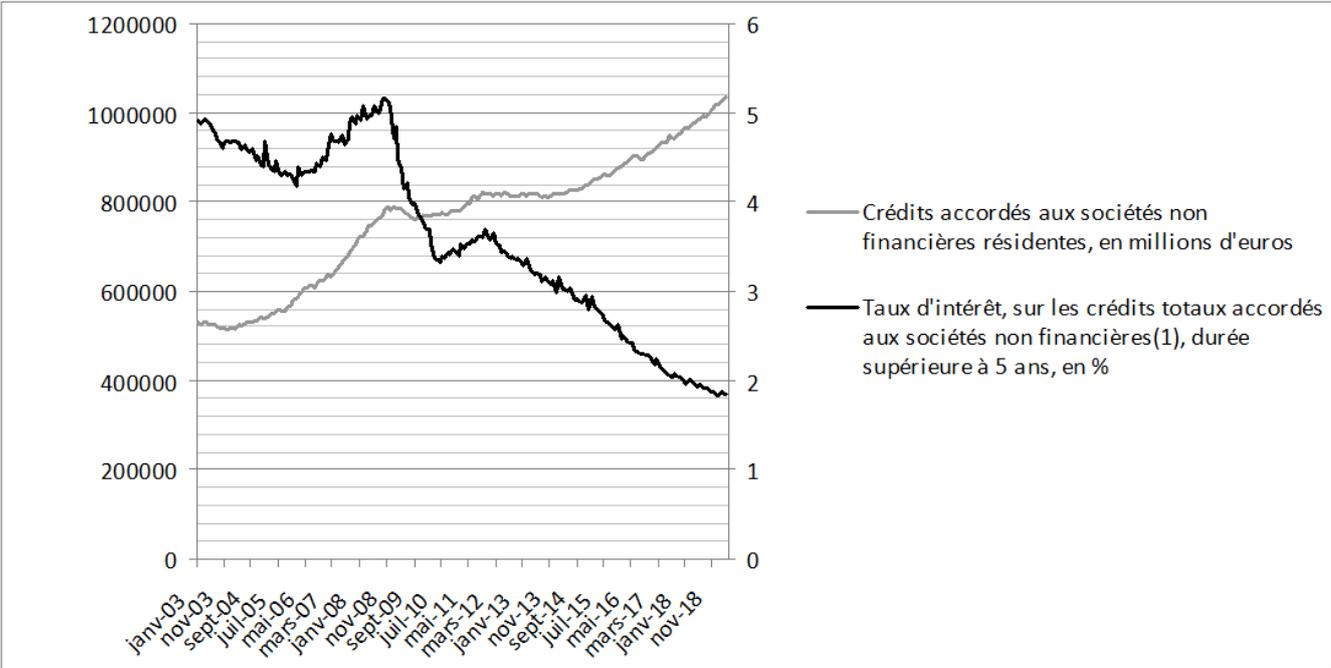


1.1

Seconde partie : Raisonement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les interventions de la Banque centrale ont des effets sur le niveau des prix et l'activité économique.

Document 1 : Crédits accordés aux sociétés non financières résidentes, en millions d'euros (échelle de gauche) et taux d'intérêt en % (échelle de droite)



(1) : sociétés non financières : Ensemble des unités institutionnelles qui sont des producteurs marchands dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers

Source : Banque de France, 2019.

Document 2 :

Une hausse du taux d'intérêt réel réduit la consommation des ménages, l'investissement des entreprises et contraint la dépense publique. Il en résulte une baisse de la demande et donc du PIB, que l'on observe dans tous les pays. Une augmentation de 1 point du taux d'intérêt ferait baisser le PIB d'environ 0,5 % dans les pays de la zone euro dès la première année, l'effet négatif s'atténuant dans les années suivantes.

Cette relation négative entre taux d'intérêt et demande est à la base de la politique monétaire⁽¹⁾ : une hausse du taux d'intérêt atténue les tensions inflationnistes en cas de surchauffe, c'est-à-dire lorsque la demande croît plus vite que l'offre ; à l'inverse, une baisse du taux d'intérêt soutient l'activité lorsque la demande est transitoirement déprimée. La tâche des banques centrales est de fixer le taux d'intérêt pour stabiliser l'économie. Cette tâche est délicate car les effets des taux d'intérêt sur l'économie ne sont pas nécessairement symétriques. Autant il est facile de ralentir une économie en surchauffe en montant les taux d'intérêt, autant il est difficile de sortir d'une récession simplement en les abaissant. Les politiques monétaires qui ont suivi la crise de 2008 témoignent de ces difficultés.

Source : Agnès BENASSY-QUERE, Laurence BOONE et Virginie COUDERT, *Les Taux d'intérêt*, 2015.

⁽¹⁾ Mesures prises par les autorités monétaires pour agir sur la quantité de monnaie en circulation sur un territoire donné.